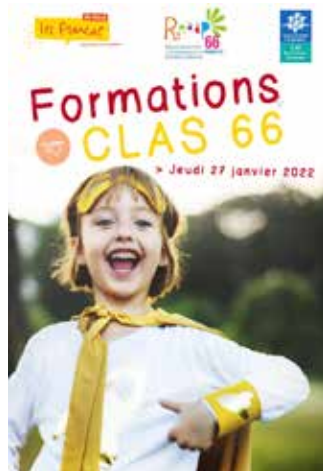




Animation du Réaap 66

Un programme de formation pour les intervenants des Clas

Les animateurs et coordonnateurs des actions agréées *Contrat local d'accompagnement à la scolarité* bénéficient cette année d'un plan d'accompagnement dans le cadre de leur mise en réseau par la coordonnatrice du Réaap66.



Après une rencontre en novembre 2021 notamment pour relever leurs besoins de formation, les coordonnateurs des Clas ont pu participer en janvier à une session de formation portant sur les « conditions de concertation et de coordination des Clas avec les autres acteurs du territoire ». Les animateurs les ont rejoint pour une session consacrée à « l'intervention auprès et avec les parents dans le cadre des Clas ». Ces formations ont été animées par Les Francas 30.



Au cours de 2 ateliers organisés en avril, les équipes des Clas ont découvert un support d'animation collective autour des relations familles-écoles : le jeu Class'Parents. Un temps de test et de partage pour adapter cet outil aux réalités de terrain. Chaque

équipe est invitée à organiser avant la fin de l'année scolaire une séance avec les parents et à transmettre un petit retour de cette nouvelle expérience.

→ En savoir plus depuis le site parents-pros66.fr sur :

- Le jeu Class'Parents --> [La boîte à outils](#)
- La mise en réseau des intervenants des Clas --> [Les ateliers du Réaap66](#)
- Les actions Clas agréées pour l'année scolaire 2021-2022 --> [Les actions Clas](#)



Un évènement pour les parents qui ouvre des perspectives locales



Une projection du film documentaire *Coming-out* de Denis Parrot en présence du réalisateur, suivie d'un temps d'échanges avec des associations de soutien aux familles.

Le 24 mars dernier, les associations SOS homophobie 66, Contact HG, LGBT+66 et Licorne 66, et le Réaap66 ont invité les parents à une soirée sur le thème de l'acceptation des orientations affectives, sexuelles et identités de genre de leur enfant. À travers un montage de vidéos-témoignages filmées par des jeunes du monde entier, le documentaire *Coming-out* met en lumière ce moment de basculement intime et social, qu'est le coming-out.

Cette soirée a été l'occasion pour une cinquantaine de parents de mieux comprendre ce que traverse leur enfant (quelques adolescents ont participé), ce qu'ils traversent eux-mêmes lors de cette annonce, et d'échanger autour de l'impact sur les relations familiales, au moment du coming-out. Ils ont pu découvrir les services de soutien aux jeunes et aux parents, dans le département, en lien avec les questions d'acceptation de soi.

Les prises de parole libres à l'issue de la projection ont été très riches. Les parents ont évoqué leur ressenti lors de l'annonce du coming-out de leur enfant. La souffrance souvent endurée par ces jeunes avant d'oser faire leur coming-out ainsi que la méconnaissance sur l'existence de services de soutien et d'accompagnement pour les jeunes LGBT et leurs proches.

Des outils concrets réalisés pour les parents

- Un **dépliant-ressource pour les parents** --> [Être soutenu lors du coming out de son enfant](#)
- Un **montage vidéo de témoignages de jeunes LGBT+ et leurs parents** de la région Occitanie qui pourra servir de support pour des interventions auprès des familles dans les Pyrénées-Orientales --> [La Boîte à outils du Réaap66](#)
- La **mise en réseau des intervenants en soutien aux personnes LGBT+ dans les Pyrénées-Orientales**, a conduit à une **réflexion autour de la création de groupes d'échanges** pour les parents d'enfant LGBT+ et pour les enfants mineurs LGBT+... Quelle superbe suite donnée à un évènement parentalité !



Ce film vous est présenté dans le cadre d'un évènement organisé par le Réaap 66

J'ai quelque chose à te dire : les voix du coming-out



Initiative d'ici ou d'ailleurs

Des projections-débats animées pour soutenir les parents
 Dans leurs préoccupations face au harcèlement dans le cadre scolaire dont peut être victime ou auteur leur enfant

Les objectifs du support

Ce support a été élaboré pour sensibiliser à l'existence de ce phénomène, prendre conscience des processus internes et groupaux autour d'une situation, pour une meilleure compréhension et percevoir des possibilités de changement dans les dynamiques relationnelles.

Ce qu'il peut apporter aux parents

- Mieux percevoir l'existence de ces phénomènes complexes
- Identifier des signaux d'alerte chez leur enfant
- Agir en prévention : pouvoir en discuter avec son enfant, sans jugement ni culpabilisation
- Permettre un travail collectif (adultes et jeunes) face à un phénomène de violence qui révèle la vulnérabilité des individus, d'un groupe et la souffrance en général

Quelle intervention est concrètement proposée ?

Une séance peut être proposée pour croiser les regards entre parents et jeunes. Le film projeté dure 30 minutes, à son issue, les participants réagissent « à chaud » et partagent leurs expériences vécues s'ils le souhaitent. La troupe de théâtre peut mettre en scène les histoires partagées et réponses apportées.

Il est possible de travailler avec les adultes (parents et professionnels) et les jeunes de manière simultanée ou différenciée puis rassemblée (adaptation selon le projet et la demande) avec l'utilisation du théâtre Playback et de la sociométrie, avec des compléments théoriques. L'équipe de comédiens est composée de psychologues, dramathérapeute, psychomotricien spécialisé en adolescence, musicien, etc).

A quelles occasions ?

Lors de café des parents, auprès de collectifs spontanés intéressés par le sujet, des Pij, écoles, collèges, lycées, communes... lors d'évènements ponctuels en lien avec le sujet.

La compagnie a déjà joué différents sujets (violences, écrans; harcèlement, relations parents-ado, etc) pour le Réaap66, l'association De Maux en mots, le collège de Céret, les communautés de communes des Aspres, Albères Cote Vermeille Illibéris, la commune de Bompas, la PJJ, etc.



A la Une



Une nouvelle Charte nationale de Soutien à la parentalité

Les valeurs communes aux intervenants

L'article L. 214-1-2 du *Code de l'action sociale et des familles* précise qu' « un **service de soutien à la parentalité toute activité** consiste, à titre principal ou à titre complémentaire d'une autre activité, notamment celle d'accueil du jeune enfant, à **accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant**, notamment par des **actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information, ou à favoriser l'entraide et l'échange entre parents.**»

Une Charte nationale du soutien à la parentalité, créée par arrêté du ministre chargé de la famille le 9 mars 2022, établit 8 principes applicables aux actions de soutien à la parentalité à but non lucratif. Elle devra se traduire concrètement dans les pratiques professionnelles et bénévoles à destination des familles.

1. *Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents* : les **interventions s'appuient sur les ressources et capacités des parents**. Elles se construisent avec eux. Elles nécessitent bienveillance et écoute, sans jugement, préjugé, injonction, ni obligation. Elles **encouragent l'entraide entre pairs**.

2. *S'adresser à toutes les familles quels que soient la situation familiale, le milieu social, l'environnement, le lieu de résidence, la présence d'un handicap ou les références culturelles* : les interventions de soutien à la parentalité doivent être **accessibles à toutes les familles**, sur **tout le territoire**, dans une perspective **universaliste**, tout en prenant en compte la singularité de chaque parent.

3. *Accompagner les parents en intégrant dans cette démarche toutes les dimensions et l'ensemble du contexte de la vie familiale*, pour le **bien-être de l'enfant et des parents eux-mêmes**, et quel que soit l'âge de l'enfant.

4. *Proposer un accompagnement et un soutien dès avant l'arrivée de l'enfant et jusqu'à son entrée dans la vie adulte* : agir tôt permet de **prévenir, anticiper et mieux repérer les situations de vulnérabilités ou les difficultés**.

5. *Respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale* : les actions de soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents **veillent à ne pas véhiculer de stéréotypes** sur les relations entre parents ou entre les enfants.

6. *Quelles que soient les configurations familiales, permettre à chaque parent d'occuper, dans la mesure du possible, sa place dans le développement de l'enfant*. En outre, et parce que les parents ne sont pas les seuls impliqués dans le quotidien des soins et de l'éducation des enfants, d'autres personnes ressources dans l'environnement familial peuvent être concernées par les actions de soutien à la parentalité : grands-parents, beaux-parents, familles recomposées...

7. *Proposer des interventions diverses* (collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile...) accessibles à toutes les familles sur l'ensemble du territoire et *respectueuses des principes de neutralité politique, philosophique, et confessionnelle* : les services, ressources et modes d'action variés mis à disposition des familles sont tous légitimes **dès lors qu'ils répondent à un besoin identifié et qu'ils explicitent les approches et objectifs qui les sous-tendent**. Ils s'inscrivent dans une démarche d'évaluation pensée en amont et qui intègre la temporalité nécessaire à l'établissement d'un lien de confiance. Les parents y sont associés comme ils le sont à la définition des actions.

8. *Garantir aux personnes qui recourent à une action de soutien à la parentalité que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre* : **ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine** ; et disposent de **temps de partage d'expérience et d'analyse des pratiques**.

Proche de la Charte nationale des Réaap de 2006, cette nouvelle Charte nationale de soutien à la parentalité vient apporter des précisions et des conditions quant aux actions de soutien à la parentalité et aux intervenants auprès des familles dans ce cadre et notamment la notion de formation, l'analyse de pratiques, et les échanges de pratiques.

Le programme d'animation du Réaap66 en cours d'élaboration prévoit des modalités d'accompagnement des porteurs de projets labellisés dans le cadre de l'appel à projet annuel « Soutien à la parentalité », pour la formation et les échanges de pratiques.



En savoir plus sur :

- L'arrêté portant création de la Charte nationale de soutien à la parentalité --> site internet legifrance.gouv.fr
- L'appel à projets Soutien à la parentalité Caf/MSA --> site internet partenaires-caf66 < Appels à projet < [Soutien à la parentalité](#)



Ressources documentaires



Guide ministériel Covid-19 - Soutien à la parentalité

Actualisation du 25 mars 2022

Les consignes sanitaires ont évolué depuis le mois de janvier avec de nouvelles mesures sanitaires (masque, distanciation physique...)

Consultez les mises à jour en temps réel sur le site solidarités-sante.gouv.fr dans la [rubrique Soutien à la parentalité](#)

« Les hommes dans l'univers de la parentalité »

Webinaire de la Caf de la Somme - 2021

La Caf de la Somme a elle aussi organisé le séminaire « **La place des pères dans la parentalité vous préoccupe ?** », avec :

- Pierre Moisset, sociologue et consultant en petite enfance, « Les pères sont des mères comme les autres » (jusqu'à 53 min),
- Emmanuel Devouche, chercheur en psychopathologie et psychiatrie périnatale, « Devenir père » (jusqu'à 1h38),
- Yves Lecointe éducateur et formateur en parentalité « Du maternage au parentage » (jusqu'à 2h15)

[Découvrir le replay de la conférence](#)

Sur le même sujet, de son côté, l'office de la Naissance et de l'Enfance (Belgique) a élaboré un **Guide pour mieux comprendre la psychologie de la paternité en périnatal**.

[Télécharger le Guide](#)

« Conditions du succès d'une activité de soutien aux pratiques parentales »

Publication - Ministère de la Santé et des Services sociaux - Québec - 2021

L'objectif de ce document est de présenter les conditions du succès d'une activité de soutien aux pratiques parentales. Le guide peut servir à organiser une nouvelle activité planifiée ou à adapter une activité existante dans le but d'en améliorer la qualité et l'efficacité.

La fiche synthèse présente un résumé des conditions du succès d'une activité de soutien aux pratiques parentales.

[Télécharger le guide et sa synthèse de bonnes pratiques](#)

